



Le berceau du Lac-Saint-Jean

HÉBERTVILLE, LE 10 DÉCEMBRE 2015

Par la présente, vous êtes convoqué à une séance extraordinaire du Conseil municipal en vertu de l'article 152 et suivants du Code municipal du Québec

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015 À 19h30
HÔTEL DE VILLE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
5. Adoption du règlement 473-2015 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2016 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes passés dûs
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations
7. Période de questions
8. Levée de la séance


René Perron

Directeur général et secrétaire-trésorier